



FOOT N°587 DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

NOTE AUX TRESORIERES

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 31/10 :

AIX LES BAINS FC – ARTHAZ SPORTS – BONTAZ ACADEMY - CHAMBOTTE FC – EVIAN FC - FUTSAL VERMILLON – GPT AALP - GPT ARVE MONTAGNE 74 -GPT BAS CHABLAIS – GPT COMBLOUX/MEGEVE – GPT CHALLONGES SEMINE SEYSSEL – GPT JS PERS JUSSY 6 UGINE AS – THYEZ ES

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

ES Douvaine Loisin – Annecy Portugais – Foron – ES Thyez – FRS Champanges – ES Valleiry – FC Cruseilles – Marignier SP – ES St Jeoire la Tour – ASC Sallanches – Combloux FC – FC Vuache – FC Cluses – USAV



Commission Compétitions :

Foot Sud Gessien – Cruseilles FC – AS Marin – FC Ballaison – Gavot FC – CS Veigy – FC Cluses – Cran Olympique

Commission des Règlements :

ES Cernex – ES Thyez

Commission de l'Arbitrage :

FRS Champanges